

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ISBERGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du
02 juin 2025

Date de convocation : le 26 mai 2025

Votes pour : 16

Vote contre : 0

Abstention : 2

Objet :

Tarifs du repas du midi pour les personnes extérieures, de la caution et du garage de la Résidence

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaient présents : MM David THELLIER – Éric HEUGUE – Laurent DANIEL – Didier MARLES – Patrick MAMETZ – Thierry DISSAUX - Mmes Marie-Paule CLAREBOUT - Sandrine ALLOUCHERIE - Stéphanie DELMARE – Caroline BERROD – Micheline DAUTRICHE – Sylviane CARRE – Yvonne BOUCHEZ- Claudine LEGRAND- Marie-Andrée PAYELLE - Dorothée CHAVATTE , formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent : M Joël LEGRAND

Membres excusés : Mmes Véronique LUPART – Cathy MORIN

Membre excusé ayant donné procuration : Mme Marie-France VERREMAN – M Gérard CORRIETTE.

Monsieur Didier MARLES est nommé secrétaire.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S

La séance ouverte,

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale propose de maintenir le tarif du repas du midi pour les personnes extérieures à La Résidence à 12 euros, de maintenir le tarif de la location mensuelle d'un garage à La Résidence à 43,00 euros et de fixer la caution lors de l'intégration à 925,97 euros au 1^{er} juillet 2025.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale fixe à compter du 1^{er} juillet 2025 les tarifs suivants :

.../...

➤ Repas du midi pour les personnes extérieures 12 Euros

➔ Location mensuelle d'un garage : 43 Euros

➔ Caution lors de l'intégration à La Résidence : 925,97 Euros

Délibération affichée le 11 JUIN 2025, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**

11 JUIN 2025

Le Président,


David THELLIER